

Image not found or type unknown



Frais de résiliation SFR FAI

Par **melernaro**, le **23/12/2010** à **15:16**

Ancien client GROLIER/CLUB INTERNET (1998) devenu client SFR suite à l'achat par cel dernier de Club Internet. SFR me réclame des frais de résiliation alors que je n'ai rien signé lors du transfert et que mon contrat d'origine n'en prévoyait pas.

Est ce légal ?